

Compte-rendu de la Journée d'études du 19 janvier 2017

Pourquoi et comment élaborer un Plan de Continuité d'Activité (PCA)

Cette journée a été réalisée en partenariat avec l'IESF (Ingénieurs et scientifiques de France), le CCA (Club de la Continuité d'Activité) et l'IMdR (Institut pour la Maîtrise des Risques).

Elle a été le fruit de l'expérience de divers responsables réunis au sein du comité « Maîtrise des Risques Opérationnels » de l'IESF.

Partis du constat qu'aucune entreprise ne peut, ni ne doit se considérer comme infaillible, ils ont cherché à les aider - et plus particulièrement les PME – à se protéger des risques de cessation partielle ou importante d'activités. Car, au-delà d'une certaine durée d'arrêt, toute entreprise pourrait supporter d'importantes pertes financières et d'image, une défaillance dans la confiance de ses clients, et pourrait même disparaître.

Les objectifs essentiels de cette journée consistaient donc à :

- montrer que l'existence d'un PCA permettait de soit réduire le temps d'arrêt probable de l'activité, soit d'en minimiser les conséquences,
- préciser la démarche d'élaboration d'un PCA.

Pour préciser l'intérêt de disposer d'un PCA, les intervenants ont appelé l'attention des participants sur les difficultés rencontrées par certaines entreprises qui n'ont pas préparé de PCA, comparativement à celles qui en disposent.

Quant au processus d'élaboration d'un PCA, ils ont conseillé de se focaliser sur les risques (internes ou externes) qui conduiraient à l'impossibilité de continuer à produire, la réussite de la démarche passant par un ensemble de questions, de clarifications et d'actions.

Les questions seront relatives à la nature et à la durée de l'interruption des processus critiques - comment se protéger pour qu'ils soient poursuivis – et à l'impact sur les ressources, celles uniques irremplaçables et celles critiques dont aussi les ressources humaines.

Les clarifications expliciteront la définition des rôles et niveaux de responsabilités en cas de pilotage d'une crise. Quant aux actions, elles consisteront en la mise en place des dispositions retenues, à la formation des personnels associés au fonctionnement d'un PCA et à la sensibilisation des autres grâce à une large communication interne sur la politique de continuité de l'entreprise.

En dernier lieu, il sera indispensable de tester le PCA, le contenu du test pouvant aller de la simple checklist des processus mis en place, à l'expérience d'un arrêt total ou partiel, permettant de vérifier la pertinence des politiques choisies afin de les infléchir ou les améliorer. Bien entendu, les tests ne doivent pas mettre en péril l'activité.

Tout au long de cette journée, les intervenants ont insisté sur les points importants en étayant les aspects budgétaires et en commentant l'ensemble des dispositions à prendre pour se lancer dans la démarche et la faire vivre. Vu l'ampleur des actions à mener, il a été conseillé d'adopter une démarche pragmatique de bon sens sans tomber dans le contexte « d'une usine à gaz ».



En conclusion, il a été montré que l'étude et la mise en place d'un PCA, au lieu d'être considérées comme des coûts inabornables, sont au contraire l'occasion de mieux connaître son entreprise, de saisir l'opportunité de simplifier certains processus, d'accroître la confiance de tous ses partenaires, enfin, d'être un investissement utile en cas de crise.

Cette journée, a été l'occasion de faire comprendre la nécessité de disposer d'un PCA, d'en avoir une vision d'ensemble pour en clarifier les aspects, d'en peser les avantages et de savoir utiliser la norme ISO 22301 : 2012 « Vers le Management de la Continuité » comme guide. Elle fût riche d'enseignements et d'intérêts caractérisés par le nombre très important de questions des participants qui ont permis, entre autres, de lever l'ambiguïté qui pouvait exister entre les rôles respectifs du manager des risques et du responsable du plan de continuité.